## REPUBLIQUE DU BENIN

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 2007-431 DU 27 SEPTEMBRE 2007

Chargeant Madame Vicentia BOCO, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de l'intérim de Monsieur Moussa OKANLA, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur pour compter du lundi 24 septembre au mercredi 10 octobre 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement, et les décrets 2006-622 du 29 novembre et 2007-02 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;
- VU le décret n° 2007-300 du 17 juin 2007 2006 portant composition du Gouverne-Ment ;

## **DECRETE**

<u>Article 1er</u>: Pour compter du lundi 24 septembre 2007, Madame Vicentia BOCO, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est chargée de l'intérim de Monsieur Moussa OKANLA, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait & Cotonou, le 27 septembre 2007

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Ampliations: PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – CENA 2- MAEIAFBE 4 – SGG 4 – Autres Ministères 22 – Départements 6 – JORB 1.